

TRAJECTOIRE DE SERVICE (CISSS-CA SECTEUR BEAUCE ETCHEMINS)
ANTIBIOTHÉRAPIE AMBULATOIRE IV (ABIVA) OU IM – CLIENT NON APTE À S’AUTO ADMINISTRER SANS AIDANT NATUREL
COMPÉTENT POUR L’ADMINISTRATION + CLIENT SOUS ANTIBIO IM
OU CLIENT DIRIGÉ HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DANS UN CHSLD

ÉTAPE 1

UNITÉ DE SOINS

MD TRAITANT

- Rédige l’ordonnance ABIVA en utilisant le formulaire BCE0339
- Demande de consultation en anesthésie pour installation Picc Line, PRN



INFIRMIERE RESPONSABLE DU CLIENT DE L’URGENCE, DE L’UNITÉ OU DES CONSULTATIONS EXTERNES

7 JOURS / 7 POUR L’URGENCE ET LES UNITES DE SOINS :

- Contacte infirmière de liaison de l’étage sur moto : (Méd : 38474 ; Chir : 38521 ; Urg : 38640)
- Avise la pharmacienne de l’hôpital (poste : 37042) des besoins du client et lui donne le nom de l’infirmière de liaison au dossier.
- Numérise l’ordonnance médicale à la pharmacie de l’hôpital
- Administre antibio ad départ du client. Le départ doit être confirmé par l’infirmière de liaison.
- Remet le dépliant ABIVA et donne les explications au client
- **Si le client quitte avec une pompe** : Installe la pompe en collaboration avec la pharmacienne de l’hôpital et donne les renseignements pertinents en lien avec l’utilisation de la pompe CADD.

SOIR –NUIT POUR L’URGENCE

Contacte infirmière de moto : 38430 et pharmacienne de l’hôpital au matin.



PHARMACIENNE DE L’HOPITAL

- Évalue la possibilité de réduire la fréquence d’administration ou de modifier le type d’antibiotique.
- Évalue la possibilité d’installer une pompe CADD.
- **SECTEUR Beauce** : possibilité de suivi à domicile BID (entre 8h et 21h) par les infirmières du SAD
- **SECTEUR Etchemins** : possibilité de suivi ID (entre 8h et 16h) par les infirmières du SAD
- Contacte infirmière de liaison pour l’aviser de son évaluation : (**Moto : Méd : 38474 ; Chir : 38521 ; Urg : 38640**)



GENTA / TOBRA / VANCO / POMPE CADD SOLIS

PHARMACIENNE DE L’HOPITAL

- Fax à la pharmacie Famili Prix (Roy et Leblond)
 - L’ordonnance médicale
 - L’ordonnance qui confirme les prochaines heures de cinétique
 - Le document de préparation de l’antibiotique (si pompe CADD)
- Fax à l’AEO du secteur concerné
 - L’ordonnance médicale
 - L’ordonnance qui confirme les prochaines heures de cinétique
- Installe la pompe en collaboration avec l’infirmière de l’unité (si pompe CADD)

INFIRMIERE DE LIAISON

Voir Étape 2



AUTRES ANTIBIOTIQUES

INFIRMIERE DE LIAISON

VOIR ÉTAPE 2

NUMÉROS DES TÉLÉCOPIEURS:

- **Secteur Beauce** : AEO santé: (418) 228-0378
- **Secteur Etchemins** : AEO santé : (418) 625-2381
- **Granit-Mégantic** : (819)583-5173 (soutien à domicile) (819) 583-5364 (services courants)
- **Pharmacie Familiprix Roy et Leblond St-Georges**
899, 17^e rue, St-Georges Ouest Tél: (418) 228-1017 Fax : (418) 227-9352

TRAJECTOIRE DE SERVICE (CISS-CA SECTEUR BEAUCE ETCHEMINS)

ANTIBIOTHÉRAPIE AMBULATOIRE IV (ABIVA) OU IM – CLIENT NON APTE À S'AUTO ADMINISTRER SANS AIDANT NATUREL COMPÉTENT POUR L'ADMINISTRATION + CLIENT SOUS ANTIBIO IM OU CLIENT DIRIGÉ HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DANS UN CHSLD

ÉTAPE 2
INFIRMIÈRE DE
LIAISON

TOUS LES ANTIBIOTIQUES, INCULANT GENTA / TOBRA / VANCO / POMPE CADD SOLIS

INFIRMIERE DE LIAISON

- Pour les clients du secteur Etchemins seulement :
 - Si l'antibio (ID) est donné en PM, avise la courtière de services (42319 ou cell : 625-9254). Si pas de retour d'appel après 1h : contacter chef d'équipe SAD (42240)
- Pour tous les clients (secteur Etchemins inclus) :
 - Procède à l'évaluation des besoins du client afin de déterminer l'orientation (RAD vs HT) et complète le formulaire BCE0388 (AINÉES) au besoin.
 - Détermine les modalités du suivi médical avec le médecin de l'hospitalisation et l'inscrit sur le formulaire de référence au CLSC BCE0139
 - Modalités du suivi médical:
 - Si client d'une GMF :

Beauce : L'AEO a la responsabilité de prendre le r-vous avec le MD de garde GMF selon les modalités inscrites sur le formulaire BCE0139.
Etchemins : L'AEO a la responsabilité de prendre r-vous avec infirmière des SSC qui fera voir le client par le MD garde du sans r-vous.
 - Si pas de md de famille ou pas GMF : suivi en MDJ par l'équipe d'omni. C'est l'infirmière de liaison qui doit prendre le rendez-vous avec la MDJ (37870) et le confirmer au client.
- L'infirmière de liaison discute avec la pharmacienne et/ou l'AIC de l'étage concerné si particularités concernant le suivi du client
- Les antibio IV sont **toujours** préparés par la pharmacie Famili-Prix (Roy et Leblond) de St-Georges.

N.B. Le client du secteur Etchemins doit passer prendre ses antibio à la pharmacie Famili-Prix Roy et Leblond de St-Georges avant de retourner chez lui.

Par la suite, la pharmacie prendra une entente avec une pharmacie du secteur des Etchemins pour les autres livraisons.



GENTA / TOBRA / VANCO / POMPE CADD SOLIS
INFIRMIERE DE LIAISON
(SANS HEBERGEMENT TEMPORAIRE)

- Complète le document de référence au CLSC BCE0139
- Faxé à l'AEO du secteur concerné: Le formulaire BCE0388 (AINÉES) et le formulaire BCE0139 (réf CLSC)
- S'assure que le client ira chercher ses antibio à la pharmacie Famili-Prix Roy et Leblond de St-Georges ou que la pharmacie lui livrera.

GENTA / TOBRA / VANCO / POMPE CADD SOLIS
INFIRMIERE DE LIAISON
(AVEC HEBERGEMENT TEMPORAIRE DANS UN CHSLD)

- Contacte la responsable du mécanisme d'accès à l'hébergement (Beauce: 32826 ou cell :230-9284 / Etchemins : 42319 ou cell : 625-9254)
Avise la responsable du mécanisme d'accès de TOUS les besoins du client (plaies, vac, cinétique, etc)
- Complète le document de référence au CLSC BCE0139.
- Faxé à l'AEO du secteur Beauce ou au CHSLD désigné du secteur Etchemins: Le formulaire BCE0388 et le formulaire BCE0139.
- S'assure que le client ira chercher ses antibio à la pharmacie Famili-Prix Roy et Leblond de St-Georges ou que la pharmacie lui livrera.

AUTRES ANTIBIOTIQUES
INFIRMIERE DE LIAISON
(SANS HEBERGEMENT TEMPORAIRE)

- Complète le document de référence au CLSC BCE0139
- Faxé à l'AEO du secteur concerné: Le formulaire BCE0388 (AINÉES), le formulaire BCE0139 (réf CLSC) ET l'ordonnance médicale
- Faxé l'ordonnance médicale à la pharmacie Famili Prix Roy et Leblond en indiquant la date de départ de l'urgence ou de l'unité.
- S'assure que le client ira chercher ses antibio à la pharmacie Famili-Prix Roy et Leblond de St-Georges ou que la pharmacie lui livrera.

AUTRES ANTIBIOTIQUES
INFIRMIERE DE LIAISON
(AVEC HEBERGEMENT TEMPORAIRE DANS UN CHSLD)

- Contacte la responsable du mécanisme d'accès à l'hébergement (Beauce : 32826 ou cell :230-9284 / Etchemins : 42319 ou cell : 625-9254)
Avise la responsable du mécanisme d'accès de TOUS les besoins du client (plaies, vac, cinétique, etc)
- Complète le document de référence au CLSC BCE0139.
- Faxé à l'AEO du secteur Beauce ou au CHSLD désigné du secteur Etchemins: Le formulaire BCE0388, le formulaire BCE0139 et l'ordonnance médicale.
- Faxé l'ordonnance médicale à la pharmacie Famili Prix Roy et Leblond, en indiquant la date de départ de l'urgence ou de l'unité, le lieu de l'héberg. Temp. et l'adresse de livraison des antibiotiques.
- S'assure que le client ira chercher ses antibio à la pharmacie Famili-Prix de St-Georges ou que la pharmacie lui livrera.

TRAJECTOIRE DE SERVICE (CISSS-CA SECTEUR BEAUCE ET CHEMINS)
ANTIBIOTHÉRAPIE AMBULATOIRE IV (ABIVA) OU IM – CLIENT NON APTE À S’AUTO ADMINISTRER SANS AIDANT NATUREL
COMPÉTENT POUR L’ADMINISTRATION + CLIENT SOUS ANTIBIO IM
OU CLIENT DIRIGÉ HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DANS UN CHSLD

ÉTAPE 3
AEO

AVEC HEBERGEMENT TEMPORAIRE DANS UN CHSLD
SECTEUR BEAUCE SEULEMENT



INFIRMIERE DE L’AEO

- Contacte le md traitant du client en communauté (ou MD de garde de sa GMF) pour convenir de la prise en charge et du RV de suivi, si aucun rendez-vous de suivi est prévu en MDJ (voir note de suivi sur le formulaire BCE0139)
 - Envoie par fax les documents concernant l’ABIVA au médecin traitant du client en communauté
- Informe le client et l’infirmière du CHSLD (32300) de la date/heure de rdvs avec son médecin.
- Envoie les informations concernant l’ABIVA au SAD et avise l’ASI (31244 ou 222-7994).

Prenez note que pour le client qui reçoit de la Genta –Tobra et Vanco, vous recevrez l’information en deux temps soit de la pharmacienne de l’hôpital et le l’infirmière de liaison.



INFIRMIERE DU CHSLD

Prévoit les modalités de transport pour les rendez vous de contrôle médical subséquent.

SANS HEBERGEMENT TEMPORAIRE
SECTEUR BEAUCE ET ET CHEMINS



INFIRMIERE DE L’AEO

- Client avec bonne autonomie fonctionnelle qui peut se déplacer seul, en taxi ou avec aidant naturel → dirigé aux services courants
- Client avec autonomie fonctionnelle altérée dont la condition physique ne lui permet pas de se déplacer seul → dirigé SAD.
- Contacte le md traitant du client en communauté (ou MD de garde de sa GMF) pour convenir de la prise en charge et du RV de suivi, si aucun rendez-vous de suivi est prévu en MDJ (voir note de suivi sur le formulaire BCE0139)
 - Envoi par fax les documents concernant l’ABIVA au médecin qui assurera le suivi en communauté
- Effectue, tel que précisé dans le tableau des responsabilités :
 - La prise de rendez-vous pour l’administration si le client est orienté aux services courants
 - L’inscription du client à info santé 24-7
 - La planification des autres rendez-vous nécessaires (changement pansement – cathéter / prélèvement pour cinétique / retrait de cathéter)
- Informe le client de la date/heure de rdv avec son médecin traitant en communauté ou avec le médecin de garde de sa GMF ainsi que des autres rendez-vous de suivi.

Il est important de rappeler au client qu’il a la responsabilité de se procurer ses antibiotiques à la pharmacie Famili Prix Roy et Leblond